

STATISTIQUES ET INDICATEURS

La formation en Nouvelle-Aquitaine au 1^{er} trimestre 2025



Évolution des
12 derniers mois

-1,5%

c'est l'évolution annuelle du
nombre d'entrées en
formation
en Nouvelle-Aquitaine
à fin mars 2025

25 900 ENTRÉES EN FORMATION DE DEMANDEURS D'EMPLOI COMPTABILISÉES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Précisément 25 884 entrées en formation prescrites par France Travail pour des demandeurs d'emploi ont été enregistrées au cours du 1^{er} trimestre 2025 dans la région. Ce volume enregistre une légère hausse annuelle de +0,3% (-2,3% sur le plan national), après une baisse aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2024. Hors formations financées par le Compte Personnel de Formation (CPF) des demandeurs d'emploi, le nombre d'entrées en formation du trimestre affiche un repli de -7,5%.

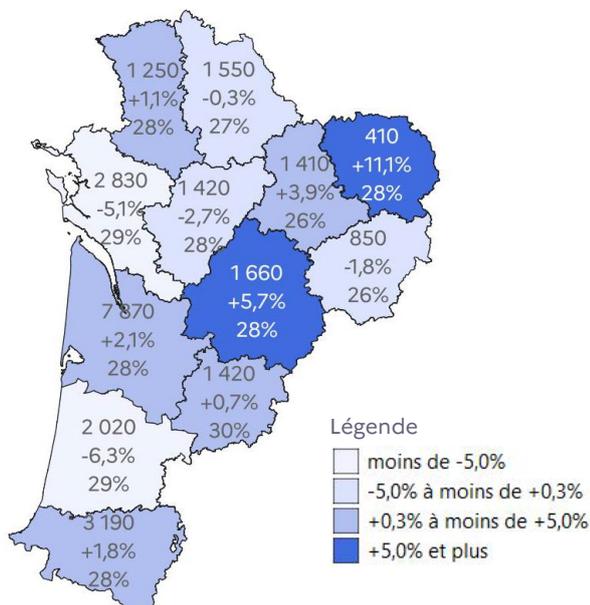
Au sein de la région, le nombre d'entrées en formation est en baisse dans cinq départements ce trimestre [cf. Carte 1].

Au cours de la période d'avril 2024 à mars 2025 (soit 12 mois glissants), 92 700 entrées en formation sont comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine, un nombre en baisse de -1,5% comparativement aux 12 mois précédents.

Le taux d'accès à l'emploi¹ reste orienté à la baisse sur un an en Nouvelle-Aquitaine : près de 7 demandeurs d'emploi sur 10 ont eu accès à un emploi au cours des six mois suivant la fin de leur formation.

CARTE 1

ÉVOLUTION ANNUELLE DES ENTRÉES EN FORMATION DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025



entrées en formation
dans le trimestre

évolution sur un an

part des entrées parmi
les 4 derniers trimestres

Source : France Travail

1. La méthode de calcul de l'accès à l'emploi a évolué [cf. Sources et Définitions]

REPLI ANNUEL UN PEU PLUS MARQUÉ DES ENTRÉES EN FORMATION AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

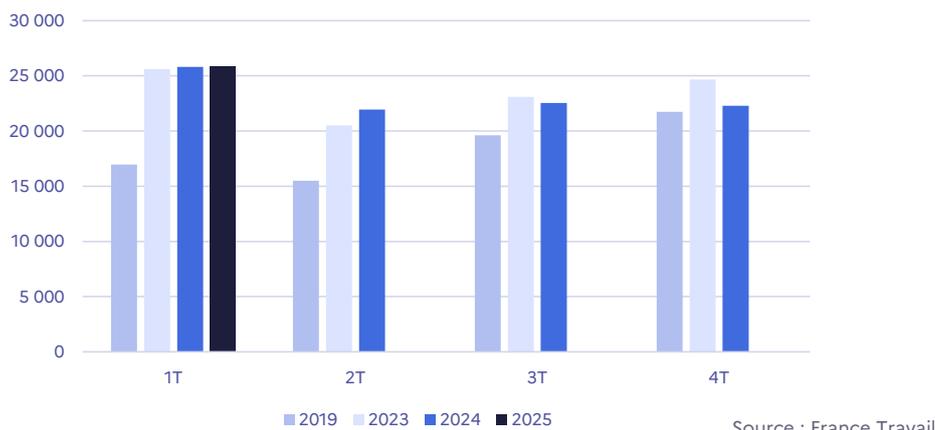
25 884 entrées en formation ont été prescrites par France Travail en Nouvelle-Aquitaine au cours du 1^{er} trimestre 2025, tous financeurs confondus (+0,3% sur un an). Ce volume est très proche de celui des 1^{ers} trimestres 2023 et 2024. Cette évolution résulte d'une forte hausse annuelle des entrées en formation au mois de janvier (+10,3%), tandis que celles de février (-2,2%) et mars (-7,1%) diminuent.

Le nombre d'entrées en formation financées par les demandeurs d'emploi en ayant recours à leur Compte Personnel de Formation (CPF) continue de progresser (+14,0% sur un an).

En comparaison avec le 1^{er} trimestre 2019 (période avant-crise où les financements CPF n'étaient pas mis en œuvre), le nombre d'entrées en formation du trimestre, hors financements CPF, recule de -10%.

GRAPHIQUE 1

NOMBRE TRIMESTRIEL D'ENTRÉES EN FORMATION EN 2019, 2023, 2024 ET 2025



LA DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025 EST STABLE SUR UN AN

Le CPF, le Conseil régional et France Travail sont les trois principaux financeurs des formations des demandeurs d'emploi. Ils représentent respectivement 41%, 29% et 24% des entrées en formation régionales du trimestre.

La durée moyenne des formations est de 311 heures ce trimestre, soit 44 jours [cf. Tableau 1] (300 heures au 1^{er} trimestre 2024). Cette durée moyenne varie sensiblement d'un trimestre à l'autre en fonction des domaines de formation et du caractère saisonnier des entrées en formation tout au long de l'année.

L'objectif de Certification qui représente plus de 4 entrées en formation sur 10 ce trimestre, concerne principalement les formations aide-soignant, transport marchandise et accompagnement éducatif et social pour les formations les plus longues (plus de 300 heures).

TABLEAU 1

ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR OBJECTIF DE FORMATION

	1er trim. 2025	Répartition	évolution	durée moyenne (en heures)	durée moyenne (en jours)
Ensemble des entrées en formation	25 884	100%	+0,3%	311	44
Objectifs de formation					
Certification	11 009	43%	+4,7%	436	62
Professionalisation	1 349	5%	-27,8%	477	68
Préparation à la qualification	867	3%	-31,9%	227	32
Remise à niveau, maîtrise des savoir de base, initiation	2 900	11%	-8,2%	177	25
Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	1 913	7%	-20,6%	301	43
Perfectionnement, élargissement des compétences	2 296	9%	-21,7%	99	14
Formation à la création d'entreprise	590	2%	-38,3%	108	15
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	3 606	14%	+41,0%	253	36
Autre, non renseigné	1 354	5%	n.s.	n.s.	n.s.

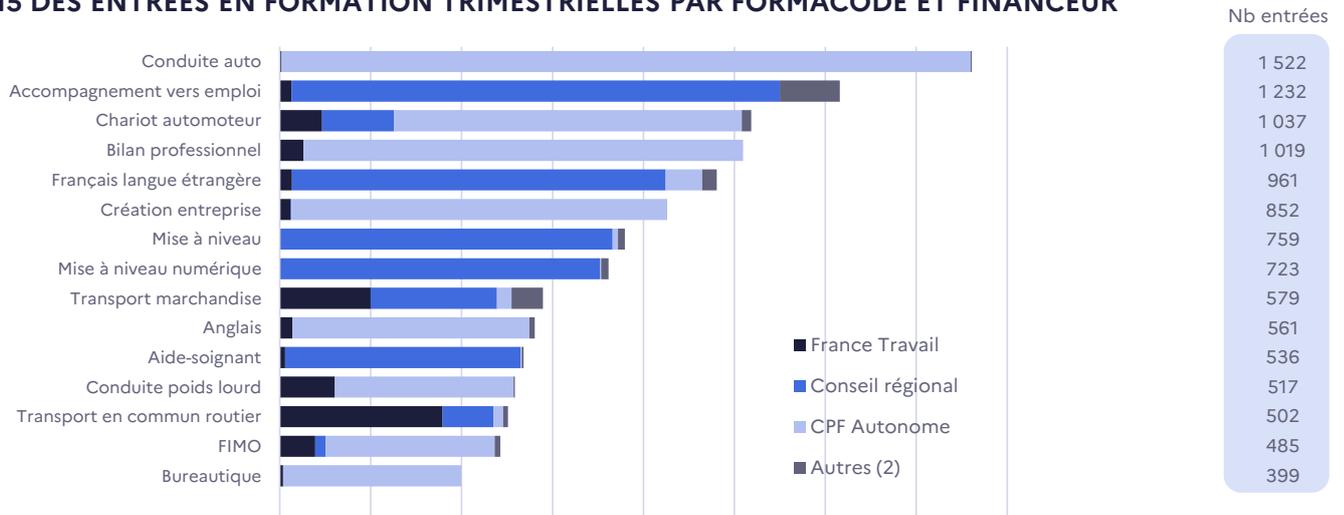
Source : France Travail

Le premier domaine de formation, Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication, est bien représenté parmi le top 15 des principales formations prescrites en Nouvelle-Aquitaine au 1^{er} trimestre 2025 avec notamment les formations d'accompagnement vers l'emploi [cf. Graphique 2].

Le domaine Transport, logistique (6 510 entrées en formation ce trimestre) reste également prépondérant. Ces deux premiers domaines concentrent plus de la moitié des entrées en formation ce trimestre.

GRAPHIQUE 2

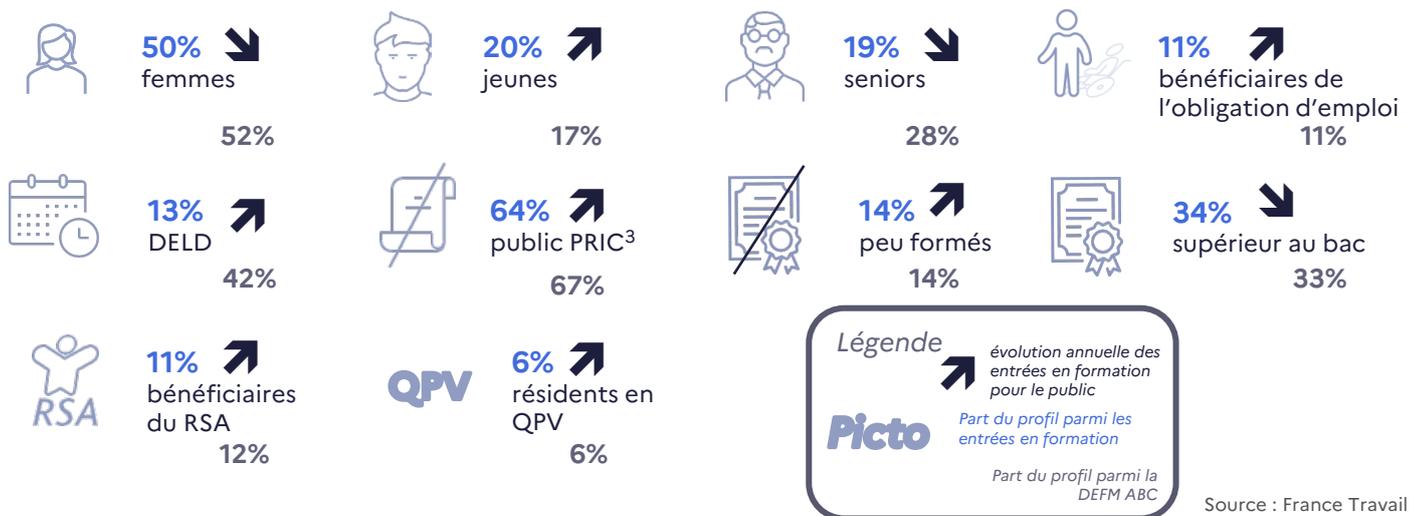
TOP 15 DES ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR FORMACODE ET FINANCEUR



Source : France Travail

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRÉS EN FORMATION DANS LE TRIMESTRE

Comparé au profil de la demande d'emploi, les entrées en formation comportent proportionnellement plus de jeunes, moins de seniors et moins de demandeurs d'emploi ayant une ancienneté de plus d'un an dans l'inscription.



Source : France Travail

ENCADRÉ 1

Pour aller plus loin

Sur les 12 derniers mois (avril 2024-mars 2025), 17 600 entrées en formation ont concerné un demandeur d'emploi senior, soit 19% de l'ensemble des entrées. Ce nombre d'entrées en formation a diminué de -4% en un an (-1% pour l'ensemble des entrées).

La durée moyenne de formation (39 jours) est inférieure à celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi (53 jours) et bien inférieure à celle des jeunes (76 jours). Le public des seniors suit moins de formations longues (plus de 300 heures) mais autant de formation courte (moins de 100 heures) que l'ensemble des entrants en formation.

Accompagnement vers l'emploi est la première formation prescrite aux demandeurs d'emploi seniors dans la région devant FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire dans les métiers du transport) et chariot automoteur.

TOP 10 DES DOMAINES DE FORMATION DES SENIORS (ENTRÉES AVRIL 2024-MARS 2025)



Source : France Travail

2. autres formations : AGEFIPH, OPCO, bénéficiaire hors CPF autonome, Etat/Ministère
 3. cf Sources et définitions

LA BAISSÉ GLOBALE DE L'ACCÈS À L'EMPLOI SUR UN AN DANS LA RÉGION

67,6% des demandeurs d'emploi sortis de formation entre janvier et décembre 2024 (12 mois glissants) ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois suivant la fin de leur formation en Nouvelle-Aquitaine [cf. Tableau 2]. Ce taux diminue légèrement sur un an (-1,6 point après -1,7 point à fin septembre 2024).

Le taux d'accès à l'emploi est variable selon l'objectif ou le domaine de formation. Les formations des domaines Transport, logistique (76,0%), Sciences (74,4%), Energie, électricité (72,2%) et Industrie, matières premières (71,4%) enregistrent les taux les plus élevés, stable sur un an pour le premier domaine et en baisse pour les trois suivants.

TABLEAU 2
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

	nb sortants de janv. 2024 à déc. 2024	taux d'accès à l'emploi à 6 mois	tendance du taux sur un an
Ensemble des entrées en formation	61 752	67,6%	↘
Objectifs de formation			
Certification	35 547	64,7%	↘
Professionnalisation	6 647	64,2%	↘
Préparation à la qualification	2 735	58,3%	↘
Perfectionnement, élargissement des compétences	6 356	66,6%	↘
Formation à la création d'entreprise	518	63,9%	↘
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	9 080	86,7%	↘
Autre, non renseigné	869	50,7%	↘
Grands domaines de formation			
Agriculture, pêche, environnement	2 100	62,2%	↘
Commerce, marketing, finance	7 026	66,7%	→
Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication	2 691	58,8%	↘
Energie, électricité	1 708	72,2%	↘
BTP - bâtiment travaux publics	2 329	60,8%	↘
Electronique, informatique, télécommunication	2 777	51,2%	↘
Industrie, matières premières	4 735	71,4%	↘
Santé, social, sécurité	9 387	67,8%	↘
Sciences	270	74,4%	↘
Economie, droit, science politique	1 394	68,0%	↘
Sport, hôtellerie, restauration, tourisme	3 818	69,7%	↘
Arts, spectacle, industries créatives	2 156	59,9%	↗
Transport, logistique	14 496	76,0%	→
Vie et gestion des organisations	6 208	63,2%	↘
non renseigné	657	44,7%	↘



9 080 sortants de formation sont comptabilisés pour les formations ayant un objectif de formation d'adaptation au poste de travail (AFPR, POE) sur la période de janvier à décembre 2024. 86,7% d'entre eux ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui ont suivi la fin de leur formation. Ce taux est en bleu car il est supérieur à la valeur moyenne régionale de 67,6%. Ce taux d'accès à l'emploi est en baisse par rapport à celui observé un an auparavant (janvier à décembre 2023).



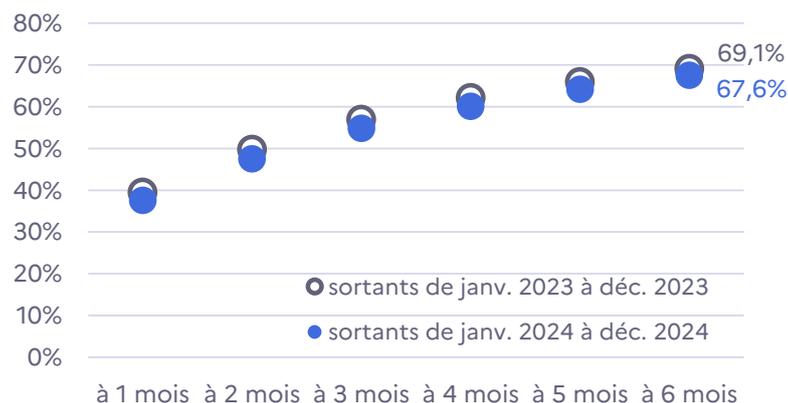
Les formations prises en compte pour le calcul du taux d'accès à l'emploi sont celles prescrites par France Travail, tous financeurs confondus pour les sortants des mois de janvier à décembre 2024, exceptées celles ayant un objectif de remise à niveau ou de mobilisation et celles n'étant pas à visée «emploi direct». Les taux en bleu sont supérieurs à la valeur moyenne régionale. La flèche indique la tendance de l'évolution annuelle du taux d'accès à l'emploi.

Source : France Travail – DSN

Au cours du premier mois qui suit la sortie de formation, près de 40% des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi [cf. Graphique 3]. Cette part continue de progresser rapidement pour atteindre environ 55% à 3 mois, puis près de 70%, 6 mois après la sortie de formation.

L'accès à l'emploi des deux cohortes annuelles de sortants est très proche mais celui de l'année 2024 est légèrement inférieur. À 6 mois, 67,6% des sortants de formation au cours de l'année 2024 ont eu accès à un emploi contre 69,1% des sortants au cours de l'année 2023.

GRAPHIQUE 3
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DE 1 À 6 MOIS SUIVANT LA FIN DE LA FORMATION



Source : France Travail – DSN

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de France Travail. Ce fichier statistique est constitué à partir des trois types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de France Travail :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- depuis le début de l'année 2020, les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

La nouvelle nomenclature des formacodes est prise en compte dans cette note (V14).

LES OBJECTIFS DE FORMATION

- Certification : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- Professionnalisation : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais elles ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
- Pré-qualification : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
- Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
- Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
- Perfectionnement, élargissement des compétences : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

L'ACCES A L'EMPLOI :

Le champ du taux d'accès à l'emploi est celui des demandeurs d'emploi sortis d'une formation au cours des 12 mois glissants de janvier à décembre 2024.

L'accès à l'emploi correspond aux situations suivantes : présence dans le fichier de la Déclaration Sociale Nominative pour un ou plusieurs contrats de 78h ou plus dans le mois, changement de catégorie d'inscription manifestant un accès à l'emploi (bascule en catégorie E, bascule en catégorie C), sortie des listes pour reprise d'emploi déclarée.

Le taux d'accès à l'emploi est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi répondant aux critères ci-dessus et le total des demandeurs d'emploi sortis de formation.

LES PROFILS DE DEMANDEURS D'EMPLOI

RSA : demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

BOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Peu formés : demandeurs d'emploi sans formation initiale ou avec un niveau de formation strictement inférieur au CAP/BEP

DELD : demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 12 mois

QPV : demandeurs d'emploi habitant dans un Quartier Prioritaire de la Ville tel que défini à compter de janvier 2024 en France Métropolitaine.

PRIC : Public répondant aux critères du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (nouvelle définition des publics prioritaires au 1er janvier 2024 pour la période 2024-2027, le public PRIC).

Directeur de la publication
Alain MAUNY

Réalisation
Statistiques et Études



www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr



Observatoire de l'emploi
Nouvelle-Aquitaine



France Travail Nouvelle-Aquitaine
87 rue Nuyens
33100 Bordeaux